



Canicule

publié le 16/06/2022

Madame, monsieur,

Notre département est placé demain et samedi en vigilance rouge canicule par Météo France.

Les services de l'académie recommandent donc aux parents qui le peuvent et le souhaitent de garder leurs enfants chez eux demain. Dans ce

cas, le motif "Canicule" devra être rempli dans le carnet de correspondance au retour de votre enfant au collège le 20 juin : l'absence sera ainsi justifiée.

Sous réserve d'éventuelles décisions de fermeture prises par les autorités préfectorales, le collège maintient l'accueil des élèves.

Seules les activités physiques de faible intensité sont autorisées, y compris, lorsque cela s'y prête, à l'extérieur dans des espaces ombragés.

Je vous remercie pour votre attention et pour votre vigilance à la santé des élèves

Cordialement

Anne De Bois, principale